Igoville

BULLETIN MUNICIPAL

Novembre 2017 – Bulletin 76

LE MOT DU MAIRE

Igovillaises, Igovillais,

Après la baisse des dotations versées aux collectivités qui a déjà largement affecté les ressources des communes, on nous annonce désormais une refonte de la fiscalité locale…
Bien qu'il ait promis qu'il ne baisserait pas les dotations versées aux collectivités territoriales en 2018, le gouvernement a publié en juillet dernier deux décrets, annulant des crédits.
Une décision qui a impacté le montant destiné à la dotation d'équipement territoires ruraux (DETR)
Les pouvoirs publics se sont justifiés en dénonçant " l'inexactitude "du budget présenté par l'équipe précédente, mais a annoncé que cela n'aurait aucune incidence sur les projets en cours... Invraisemblance !
Ces orientations nationales ont concrètement eu un effet sur notre demande de subvention liée à l'installation d'un système de vidéo protection. Elle a été rejetée faute de crédit...DETR.
Nous nous sommes alors tourné vers la communauté d'agglomération Seine Eure et sollicité l'attribution d'un fonds de concours pour financer pour moitié l'installation de cet équipement nécessaire à la sécurité de la commune.
On nous annonce maintenant la suppression de la taxe d'habitation, cette recette dédiée aux communes serait compensée par le versement d'une indemnité . Question : jusqu'à quand ?.
Les communes ne seront bientôt plus maître de leurs ressources financières.

Quels choix auront nous pour l'avenir ? Augmenter la taxe foncière, supprimer des services (écoles, seniors, associations ...ou l'augmentation de la tarification …)

La commune n' administre plus la demande de carte nationale d'identité, mais l'enregistrement du PACS est transféré du Tribunal d'instance à l'officier de l'état civil de la mairie, depuis le 1er novembre, sans compensation naturellement. La responsabilité du maire est engagée dans de plus en plus de domaines !
À quoi ressemblera la commune de demain, quel sera le rôle du maire. Voila un sujet qui mène à réflexion. Les alternatives suggérées par la puissance public semblent se dessiner : La fusion des communes, la mutualisation des services et la multiplication des grandes intercommunalités.

Dans ce contexte difficile et incertain, notre commune fait face pour le moment et continue avec ses nouvelles contraintes budgétaires à oeuvrer pour la collectivité. Parfois, nous savons être audacieux et profiter d'opportunités offertes par certains partenaires. Tel est le cas avec le projet d'aménagement du plan d'eau. Cette source de financement permettra à ce bel endroit souvent méconnu des habitants, de se développer comme précisé en page 4 & 5. Je vous invite également à prendre connaissance en page 6 de l'article consacré à l'histoire de la société MSD & à son projet de développement sur Igoville.
Au delà de ces informations, je souhaite avec ce nouveau bulletin, que vous preniez le temps d'apprécier le dynamisme des hommes et des femmes, qui donnent de leur temps pour animer les structures et la vie associative de notre village. C'est également l'occasion de tous les en remercier, avec une mention spéciale pour la présidente, les membres du bureau et tous les bénévoles qui ont animé l'Eure de la Rando, association de marcheurs désormais dissoute.

Notre commune est belle, attractive, vivante.... Continuez à la faire vivre, continuez à la valoriser.

Bonne lecture,

Cordialement,

Sylvie BLANDIN

Retrouvez vos rubriques favorites

13 - ANCIENS COMBATTANTS

18 - A.S.C.I.

7 - C.C.A.S.

17 - CLUB DE LA JOYEUSE AMBIANCE

8 - COMMISSION CULTURE

11 - COMMISSION DES ECOLES

16 - COMITÉ DES FÊTES

3 - COMMISSION DES TRAVAUX

12 - ECOLES

2 - ETAT CIVIL

17 - FOYER DES TOURELLES

9 - MÉDIATHÈQUE

14 - MODES DE GARDE

15 - MINI RÉSEAU

15 - PALETTE IGOVILLAISE

13 - P'TITS LOUPS

6 - SOCIÉTÉ MSD

ETAT CIVIL

MARIAGES

- SEBASTIEN RAMILLON ET LUCILE BRINGAULT 06-MAI
- THIERRY LECOQ ET LILIANE CHARLET 17-JUIN
- ALEXIS GUILBERT ET JULIE BRICOUT 30-JUIN
- NICOLAS LECOURTOIS ET AURELIE RIOULT 12 AOUT

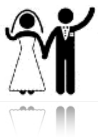

- MATTHIEU HEDOUIN ET LAURE TANNAY 02-SEPT
- JOHAN LEFRANCOIS ET CINDY LEFEBVRE 09-SEPT
- GILLES THIBAULT ET MARIE-CLAIRE LE CESNE 09-SEPT
- RAPHAËL BRULIN ET LAURIE DEVAUX 09-SEPT
- LUDOVIC BONNAUDEAU ET MAGALI BUREL 16-SEPT
- THOMAS LE MEUR ET HELENE THUILLIER 30-SEPT

NAISSANCES

AVIS DE NAISSANCE AYANT OBTENU L' AUTORISATION DE PUBLICATION DES PARENTS

- MILA CHARPENTIER 06-MARS-17
- WILLIAM VASSE DUBERT 22-MARS-17
- PAOLO RUBIO 21-AVR-17
- JULIA PORE 31-MAI-17
- MELINA PORE 31-MAI-17
- LOGAN CORIAT 12-JUIL-17
- CAMILLE MARTIN 31-JUIL-17
- TESSA CHERET 12 AOUT 2017
- LOÏS KONG-SINH 16 AOUT 2017
- THAÏS ITH 18 AOUT 2017
- MANON GARCIA 29-SEPT-17

DECES

- CHBIBIE RAHAMA 10-MARS-17
- LUCIENNE BRIERE (EPOUSE ISAAC) 25-AVR-17
- DANIEL BEAUFILS 12-JUIN-17
- ELIANE LISMOR (EPOUSE THENARD) 14-JUIN-17
- CHRISTIAN HEBERT 14-JUIL-17
- PASCAL ROMAIN 22-JUIL-17
- RENE WAECHTER 23-JUIL-17
- MARTINE BEAUMESNIL 24-JUIL-17
- ANDRE DOULE 26 AOUT 2017
- AUDREY WENDLING 13-SEPT-17
- JACQUES PREDENT 23-SEPT-17
- JULES BRANDON 13-OCT-17
- STEPHANE LEGROUT 24-OCT-17

COMMISSION DES TRAVAUX

3

TRAVAUX REALISES

Toiture de l'atelier des Services Techniques

Cette dernière devenant vétuste et présentant de nombreuses fuites, a été complètement rénovée.

Travaux d'assainissement Rue du Fort

Suite à la demande de la commune, la CASE a procédé à des travaux d'amélioration de l'assainissement pluvial Rue du FORT afin de mieux canaliser les eaux de ruissellement en cas de forte pluie ou d'orage.

Enfouissement des réseaux

La commune a investi plusieurs dizaines de milliers d'euros depuis plusieurs années dans l'enfouissement des réseaux et poursuit son effort :

Rue du 8 mai

La commune a profité de la remise en état des lieux après le chantier pour :

- Améliorer le cheminement piétons, en faisant rénover l'enrobé.
- Restructurer les parterres dans le but de réduire le temps consacré à l'entretien des plantations.

Rue des Marais, Impasses des Marais et des Jacinthes

- Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, téléphoniques et éclairage public, ont été réalisés par le SIEGE au premier semestre, quelques petites finitions restent encore a réaliser.

Implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

Le SIEGE a mis en place cet équipement dans le parking longeant la RD615, en arrière des cases commerciales. L'entreprise sous traitante du SIEGE va prochainement la mettre en service.

COMMISSION DES TRAVAUX

4

TRAVAUX A VENIR

Aménagement du réseau d'assainissement des eaux pluviales

Suite au violent orage d'août 2015, des investigations ont été conduites par la CASE qui nous propose un aménagement destiné à améliorer l'évacuation des eaux pluviales vers le plan d'eau depuis la canalisation débouchant actuellement dans le bassin tampon existant.

Enfouissement des réseaux par le SIEGE

Une demande a été transmise au SIEGE pour les rues des Beaux Sites et de la Pelaisière.

Mise en place d'un système de vidéo protection

Afin de se prémunir des actes de délinquance, un réseau de cameras va être prochainement mis en place dans les rues de la commune. Elles seront reliées ainsi que celles déjà existantes sur le territoire de la commune à une centrale d'enregistrement sécurisée.

La demande de subvention ne nous a pas été accordée.

Mais ces équipements seront financés…

Le Plan d'eau

Igoville possède un site remarquable, souvent méconnu. Il s'agit du **plan d'eau, accessible à pied, comme à vélo**, via un chemin situé **entre le N°19 et le N°21 de la rue des Sablons**.

Entrée à partir de la rue des Sablons

Vue du plan d'eau

Le Plan d'eau *(suite…)*

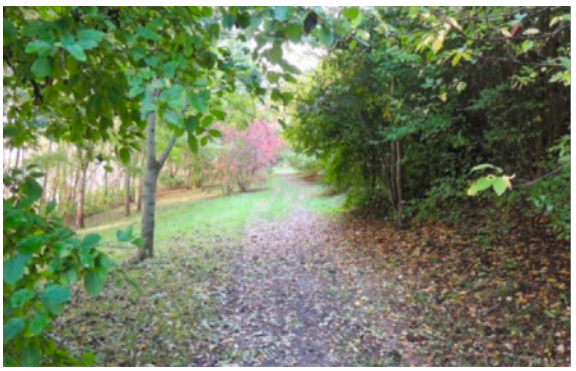

Le plan d'eau d'Igoville va être mis a disposition de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) "la Carpe de Pont de l'arche" pour une durée de 20 ans

L'objectif est de valoriser les lieux en proposant un développement du tourisme autour de la thématique de la pêche : Pêche au coup, pêche à la carpe, pêche en float tube.

La présence des pêcheurs et d'un garde pêche particulier de l'AAPPMA devrait dissuader la fréquentation des lieux par des personnes indésirables .

Les pêcheurs résidant à Igoville seront les seuls à pouvoir pratiquer ce loisir totalement gratuitement grâce à l'autorisation qui leur est délivrée par le maire.

Si les lieux sont mis à la disposition d'un public pratiquant la pêche, il n'en demeure pas moins qu'**il reste incontestablement ouvert à toute la population : promeneurs et joggeurs.**

Les travaux d'aménagement, respectant paysage, nature et végétation, seront réalisés et entretenus par les collectivités piscicoles .

Rue des SABLONS, la commune a demandé la mise en place d'une barrière coulissante électrique, fermée en permanence, interdisant ainsi l'accès aux véhicules non autorisés . Cette entrée sera toutefois, conçue pour permettre aux piétons et cyclistes d'accéder librement au plan d'eau.

Pour les voitures autorisées à pénétrer dans les lieux, des emplacements parking seront aménagés.

Le Plan d'eau sera agrémenté de table de pique nique invitant les promeneurs à profiter des lieux sereinement. Il sera demandé à tous de respecter le site , le règlement, et de laisser les lieux propres et agréables.

Le budget travaux est estimé à 150 000 € et est pris en charge par l'Agence de l'eau et la DDTM (Direction Départementale des territoires et de la Mer).

ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ MSD

L'usine au cœur d'Igoville

MSD est le 5ème groupe pharmaceutique mondial. A Igoville ce géant de l'industrie de la santé est représenté par son usine de fabrication de médicaments vétérinaires.

1964 ROUSSEL UCLAF
Transformation d'une usine de chaussures en laboratoire pharmaceutique

1990
Médicaments vétérinaires 40 employés, 4 bâtiments

2015
Médicaments vétérinaires 200 employés, 6 bâtiments

La volonté de ce site au quotidien est d'assurer le bien être des animaux de compagnie et de ferme, à travers la fabrication de médicaments tels que les vermifuges et produits antiparasitaires, principalement contre tiques et puces. Deux cents personnes réparties en Production, Qualité, Développement et autres services supports œuvrent tous les jours à servir un produit de qualité. De plus, un réseau de prestataires locaux participent activement aux modifications permanentes du site pour répondre aux standards les plus exigeants du groupe MSD en terme de sécurité, d'environnement, de qualité et de productivité.

2018/2020 : Un nouveau projet d'envergure pour MSD Santé Animale Igoville

Une innovation mondiale, produit phare de la santé Animale Monde MSD, la nouvelle pipette antiparasitaire active 3 mois sur chiens et chats sera fabriquée sur le site d'Igoville.

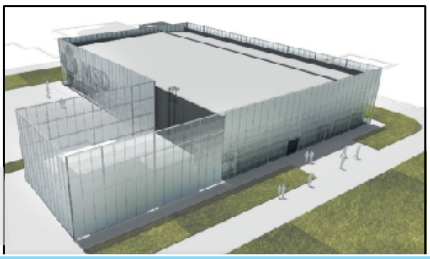

Pour répondre à cette demande, la construction d'un nouveau bâtiment de 1500 m2 sera réalisé à Igoville pour l'installation des ateliers de fabrication et conditionnement.

Novembre 2017
Préparation du chantier

Mars 2018
Pose de la 1ère pierre

Avril 2019
Bâtiment construit

Janvier 2020
Production des lots

La réalisation d'un tel chantier permettra de développer et pérenniser l'emploi à Igoville. Ce nouveau bâtiment accueillera à terme une cinquantaine de salariés, pour produire et distribuer entre 20 et 30 millions d'unités chaque année dans le monde.

LE C.C.A.S.

« La plus grande gloire dans la vie ne réside pas dans le fait de ne jamais tomber, mais dans celui de se relever à chaque fois que nous tombons. »
Nelson Mandela

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public local, présidé par le Maire et géré par un conseil d'administration.
Le conseil d'administration est composé de 9 personnes :
Mme le Maire,
- 4 sièges occupés par des représentants du conseil municipal
- 4 sièges occupés par des personnes extérieures.

Les administrateurs sont soumis au secret professionnel

Le CCAS a pour but de venir en aide aux personnes confrontées à des difficultés sociales, financières ou familiales. Son rôle est d'orienter les personnes vers les organismes compétents, le CCAS est un lieu d'écoute, un intermédiaire pour les démarches administratives, un point d'information.

◆PERMANENCE DU CCAS

Il suffit de se faire connaître auprès du CCAS. L'accueil du C.C.A.S se fait en mairie, **sur RDV avec Nathalie BREEMEERSCH,** nouvelle adjointe à l'Action Sociale.

Prendre rdv au secrétariat de la mairie Ou prendre contact par mail **:**

ccas.igoville@gmail.com

♦ TRANSPORT

La Commune propose aux personnes en difficultés ou âgées, un service de déplacement pour se rendre chez les commerçants d'Igoville deux fois par semaine
le mardi et vendredi

◆ A Noter dans vos Agendas !

▪ **Repas des Anciens**

Le repas des anciens est prévu le **19 novembre à 12h à la salle du Fort**
Sont invités à titre gratuit : les habitants d'Igoville âgés de 65 ans et plus et qui résident depuis plus d'un an dans la commune.
Une participation sera demandée pour le conjoint n'ayant pas 65 ans et/ou non résident à Igoville

▪ **Indemnités de chauffage.**
Un bon de chauffage de 135€ est attribué par foyer,
pour les personnes de 65 ans & + résidentes à Igoville depuis plus d'un an
Les nouveaux bénéficiaires devront fournir un RIB à la mairie avant **le 30 novembre**.

◆ A Noter dans vos Agendas !

▪ **Colis des anciens**

Les membres du CCAS ont examiné des offres de colis « plus festifs » dans leur présentation : un coffret cartonné avec des produis gastronomiques, tout en veillant à la bonne qualité des produits.

Ils ont décidé également d'innover dans la distribution des colis pour cette fin d'année !

Les membres du CCAS proposent deux matinées de permanence dans la salle des mariages, en mairie :

- Le **mercredi 13 et le samedi 16 décembre 2017, de 9 à 12h**, pour **venir retirer votre colis** et partager un moment convivial.

- Puis **une distribution** à domicile, **le samedi 22 décembre entre 9 et 12h**, pour **les séniors qui ne peuvent se déplacer.**

COMMISSION CULTURE

◆ A Noter dans vos Agendas !

✦**Le Vendredi 8 décembre 2017,** la Commission Culture offre **aux enfants de l'école élémentaire** l'occasion d'assister à un opéra pour enfants, par l'**Orchestre du Grand Turc**, à Alizay.

Ce sera pour eux l'occasion de découvrir un orchestre de 17 musiciens en direct et d'entendre le timbre des instruments en vrai.

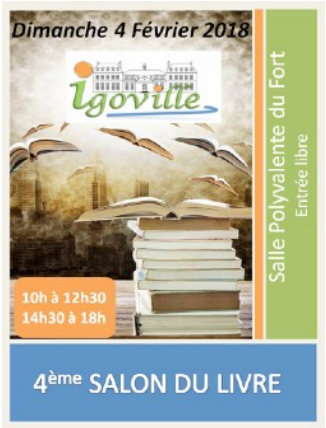

✦**La Commission Culture** vous annonce que le 4ème salon du livre d'Igoville aura lieu :

Le Dimanche 4 Février 2018 de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18 h **à la Salle Polyvalente du Fort** Vous pourrez rencontrer et échanger avec les auteurs et écrivains. Avec une belle surprise cette année !

Michel BUSSI nous fait le grand plaisir d'être notre invité d'honneur pour ce 4ème salon à Igoville.

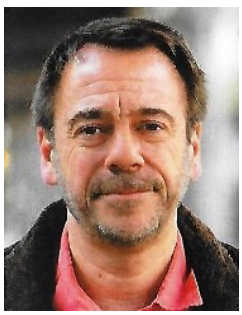

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal, c'est un lieu convivial et lumineux, un lieu de vie, de rencontres et d'échanges. Vous y trouverez romans, documentaires, littérature policière, bandes dessinées, D.V.D, pour tous les âges (petite enfance, enfants, ados, adulte) et tous les goûts.
Pour rappel, l'**inscription est gratuite** pour tous les Igovillais sur simple présentation d'un justificatif de domicile. Bienvenus aux nouveaux inscrits !

La Médiathèque est entièrement gérée par une équipe de bénévoles : Madeleine, Françoise, Corinne, Sandrine G, Nathalie, Clémence et Colette, sous la responsabilité de Sandrine DELBÉ, adjointe à la Culture. Cette équipe motivée de bénévoles vous accueillent tout au long de l'année.

Des animations sont régulièrement organisées, ces activités sont régulièrement annoncées sur la page Facebook de la Médiathèque, sur le site officiel de la mairie et si vous nous confiez votre adresse mail, vous recevez une information par mail.

Heures d'Ouverture au Public

- **LUNDI** de 15h00 à 19h00
- **MERCREDI** de 15h00 à 19h00
- **VENDREDI** de 17h00 à 19h00
- **SAMEDI** de 14h00 à 17h00

Pendant les vacances scolaires :

- **LUNDI** de 16h00 à 19h00
- **MERCREDI** de 16h00 à 19h00

◆ **Vous pouvez nous contacter** :

mediatheque.igoville@gmail.com

◆ **Consultez notre page FACEBOOK :**

◆ **Nos activités :**

Depuis le mois de septembre, la Médiathèque accueille à nouveau, un lundi tous les quinze jours, les trois classes de Maternelle, pour écouter une histoire animée par les bénévoles et repartir avec un bonbon.

Des animations entièrement gratuites sont proposées tout au long de l'année, vous y êtes les bienvenus.

Le 21 octobre, nous avons organisé une animation autour d'une **exposition de Babar et Compagnie**, prêtée par la Médiathèque Départementale d'Evreux. Diverses activités : coloriages, jeux, quizz et un mini-film projeté.

Un goûter avec un magnifique gâteau Babar réalisé par une maman. Un bon moment, dans la bonne humeur autour de ce personnage bien sympathique !

Merci à tous !

◆ A Noter dans vos Agendas !

◆Un nouveau rendez-vous vous est proposé par Françoise, Pour les amoureu(x)ses du **tricot** à partir du **lundi 20 novembre 2017**. Un lundi par mois de 17 à 19h Apportez vos aiguilles et vos bouts de laine. Expertes ou débutantes venez exercer votre créativité !

◆**Le 20 décembre 2017 à 16h Les bénévoles proposent un goûter de Noël** Des décorations à fabriquer, des histoires de Noël, des chants et des friandises à partager

les Nouveautés Laissez-vous tenter...

Une sélection de nos dernières acquisitions

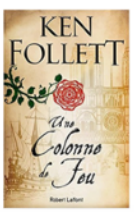

COMMISSION DES ECOLES

◆ A Noter dans vos Agendas !

◆ Subvention Rentrée au Collège 2017 :

La subvention « collège » reste identique cette année : **70 euros**. Elle sera versée aux familles après dépôt en mairie d'un RIB et du certificat de scolarité 2016/2017 de l'élève, avant le **30 novembre 2017**,

◆ Noël 2017 :

▪ **Vendredi 15 décembre 2017** : Noël des **enfants de maternelle** : Sortie au cirque suivie d'un goûter et de la distribution des jouets en présence du père Noël (les parents des enfants non encore scolarisés et inscrits en mairie pour la réservation des jouets devront venir le retirer ce même jour jusqu'à 18 heures au plus tard)

*Pour les enfants nés en 2015, 2016 et 2017 et résidant à Igoville, les parents devront venir inscrire leur(s) enfant(s) en mairie et ce au plus tard le **15 Novembre 2017**. En l'absence de cette inscription, aucun jouet ne pourra être distribué.*

▪ **Samedi 16 décembre 2017** : Noël des **enfants de primaire** : Sortie au cinéma Gaumont pour aller voir le dessin animé Coco. Un goûter leur sera proposé.

LES ECOLES

école maternelle

La cloche a sonné !
Les enfants sont entrés à l'école dans la joie et la bonne humeur.
Quelques changements de niveau de classe se sont opérés :

- Petite Section : **Mme OUINE** 30 enfants
- Moyenne Section : **Mme GESLIN** 26 enfants
- Moyenne/Grande Section : **Mme PICARD** 25 enfants

Mr André rejoint l'équipe cette année sur la classe de MS pour compléter le temps de classe de Mme GESLIN.

Une nouvelle équipe de **parents élus** nous rejoint pour participer à la vie de l'école:
Mr HERICHER, Mme Deschamps, Mr FIQUET, Mme LEFEVRE, Mme MAFFEO Dumas, Mme FOLCH.
N'hésitez pas à les contacter si vous avez besoin.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école, l'association de parents des petits loups : l'ALPLI, cherche des bénévoles afin de nous aider sur nos différents projets.

L'année s'annonce riche sur le plan sportif et culturel : participation à l'USEP, au prix des incorruptibles, visite et lecture à la médiathèque, spectacle de cirque, spectacle des 3 chardons, sortie à l'Opéra de Rouen pour les GS, intervenants en musique et sport,…

Petit rappel : les horaires restent inchangés : **lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h20-11h30 et 13h20-15h45 (sauf le mercredi après-midi).**
Attention au stationnement gênant lors des entrées et sorties d'école et les « dépose minute » ne sont pas autorisés.

Semaine du goût : les enfants de toute l'école ont pu profiter de différents ateliers que ce soit sur le goût, le toucher et l'odorat. Ils ont également fait beaucoup de cuisine. Cette semaine était l'occasion de faire différentes découvertes autour des sens.

Bonne année scolaire
Mme OUINE, Directrice de l'école maternelle

École élémentaire

Une rentrée en musique
La rentrée s'est bien déroulée sans trop de larmes. Chacun a pu retrouver ses copains et ses enseignants.
Mme KHAN intègre cette année l'équipe pédagogique. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les enfants de l'école élémentaire ont pu faire leur rentrée en musique grâce à l'intervention des professeurs de l'école de musique E Satie.

De nouveaux **parents, élus** le 13 octobre 2017, vont prendre leurs fonctions :**Mmes BRETON, BROUARD, CRAMPON, DEBUIGNY, FÉMEL-MOËBS, HEURLIN, JOURDIN, MAFFEO-DUMAS .**

Pour rappel, les enfants sont accueillis à l'école de **8h30 à 11h 30 (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h45 (lundi, mardi , jeudi, et vendredi). L'accueil est ouvert de 7h30 à 18h30.**

<u>Modification des dates de vacances de printemps</u>
Dans l'académie, les vacances de printemps se dérouleront du mercredi 25 avril 2018 après la classe au lundi 14 mai 2018 (reprise des cours le matin), au lieu du 21 avril au 7 mai.

Bonne année scolaire à tous,
B BUCHER, Directrice de l'école élémentaire

ANCIENS COMBATTANTS

Hommage aux femmes

Extrait la voix du combattant décembre 2016

Le premier monument national " Honneur et reconnaissance aux femmes du territoire pendant les guerres de 1914 1918 et de 1939 1945" à été inauguré à Verdun en juin 2016.

Les femmes ont en effet joué un très grand rôle durant première guerre mondiale. Les hommes étant presque tous mobilisés, elles ont répondu avec courage à l'appel du président du Conseil René Viviani qui dès le 7 août 1914 lance cet appel :

« Debout femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie. Remplacer sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde. »

Les femmes ont entendu cet appel et se mobiliseront par milliers pour relayer les hommes dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Les femmes à cette époque comptaient très peu dans une nation résolument dirigée par les hommes. On leur demandait seulement d'être des épouses et des mères, accomplissant souvent les taches ménagères les plus ingrates sans aucune reconnaissance ni aucun statut. Leur vie à la campagne était particulièrement dure et laborieuse. La guerre va les conduire à assumer tous les travaux.....

Veuve d'anciens combattants.

Extrait de la voix du combattant avril 2017

" Il convient de faire la différence entre les veuve de guerre et les veuves d'anciens combattants. Une veuve de guerre est une personne à qui son conjoint a été arrachée lors d'un conflit, d'une guerre. Une veuve d'anciens combattants est veuve par conséquence d'un accident de la vie. C'est un état naturel qui ne doit pas être assimilé à un statut. "....

◆ A Noter dans vos Agendas !

◆ **Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918**

Rendez vous sur le Parking de la Mairie à **10H45**

14 18

LES P'TITS LOUPS

L'association les P'tits Loups d'Igoville œuvre pour la réalisation de manifestations en collaboration avec les enseignants (vente de livres, tombola...) dont les bénéfices servent exclusivement au financement d'activités pédagogiques, sportives ou culturelles pour les enfants des écoles maternelle et primaire de la commune d'Igoville.

L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer différents projets (spectacle, sorties scolaires, matériels...).

La Présidente
LEFEVRE Michèle

Si vous souhaitez nous aider à organiser des festivités ou si vous avez des suggestions, **vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante** :

alpli_igoville@yahoo.fr

MICRO CRÈCHE

Quoi de neuf chez "Les Cabrioles"?

Le projet initial était une micro-crèche de 10 places, "Les Cabrioles". Très rapidement, les 10 places ont été pourvues tandis que les habitants d'Igoville ont continué à solliciter des places d'accueil. Au dernier trimestre 2017, les différents partenaires se réunissent et se concertent car une extension est à envisager au plus vite. Elus de la commune, Caf, Case, Pmi et l'association Espace des 2 rives (qui assure la gestion de la structure) finissent par trouver un consensus : une extension de l'agrément avec 5 places supplémentaires. Depuis le 16 janvier 2017, la micro-crèche a donc changé de statut, il s'agit maintenant d'une structure multi-accueil de 15 places.

Du côté des enfants et des parents, les projets sont là : trois manifestations ont été organisées avec les crèches du Manoir et de Pîtres. Un carnaval (au mois de février), la fête de la petite enfance (au mois de juin) et très prochainement la fête de l'automne au mois de novembre.
Sans oublier : des ateliers parents-enfants ont été régulièrement proposés le soir, au moment des retrouvailles.
Autres moments forts de l'année, les enfants et les parents ont été accueillis trois fois au sein de l'école maternelle. Ces temps ont permis de se familiariser avec les espaces (salle de classe, cour de récréation, toilettes, salle de jeu, etc…)

◆ Micro-crèche "**Les Cabrioles**"
au 236 rue de la Ravine **à Igoville**

Espace des 2 rives

Mlle **Isabelle DEBROISE**
Directrice du pôle petite enfance

Pour tout renseignement: Me **Isabelle DEBROISE** directrice du pôle petite enfance à l'Espace des 2 rives à Pîtres 02 32 68 32 10

ASSISTANTES MATERNELLES

Obtenir la liste des assistantes maternelles d'Igoville en contactant :

l'**Assistance Sociale de Pont de l'Arche** au 02 35 23 01 05
ou auprès du Secrétariat de mairie d'Igoville.

Vous pouvez également contacter :

Ghislaine LEPERE et Isabelle BOIS
Ram Pont de l'Arche "à petits pas" 21 rue Blin
27340 Pont de l'Arche 02 35 23 89 61
ram@pontdelarche.fr

▪ **Sur mon-enfant.fr : tous les modes de garde**

Vous indiquez une adresse et sélectionnez un mode d'accueil. Les résultats trouvés s'affichent sur une carte dans un rayon pouvant aller de 1 à 30 km autour de l'adresse indiquée.

LA PALETTE IGOVILLAISE

La palette Igovillaise a augmenté ses effectifs 15 élèves viennent user leurs crayons et pinceaux **tous les mercredis de 17h à 19h à la salle des fêtes d'Igoville** avec les conseils de notre prof Anne Claire.

Le club a remporté un prix à l'exposition de Martot avec le tableau d'une de nos élèves.

Vous pouvez nous rejoindre si vous avez une âme d'artiste.

Le Président
Daniel BRAULT

Les cours de dessin et peinture ont lieu
le mercredi de 17 à 19h à la salle des fêtes
Renseignement : 02 35 23 17 65

MINI RÉSEAU

Notre installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année, **les mercredis et samedis non fériés de 14 h à 18 h**. **Entrée libre**

SUIVEZ-NOUS...

sur les réseaux sociaux :

- Facebook : https://www.facebook.com/MiniReseauIgoville/
- Twitter : https://twitter.com/MiniReseau

Le Président
Alain NICODEME

Le Mini Réseau
255, rue de la Ravine - 27460 – Igoville
Tel. 02 35 23 08 36 & 06 40 12 22 98

LE COMITÉ DES FÊTES

Coup d'œil sur nos MANIFESTATIONS

▪ Les 26-27 août 2017 10ème Festival country

Succès de celui ci avec de nombreux visiteurs extérieurs certain venant de loin
Belles prestations des groupes musicaux qui ont remportés un grand succès.

Innovation avec Western léend qui ont divertis les spectateurs et surtout les enfants avec des jeux anciens
Merci aux habitants d'Igoville qui se sont déplacés plus nombreux.

▪ Concours de Boules

Très bonne ambiance au concours de boules merci aux participants venus passer un agréable après midi pour certains de loin.

Chacun et reparti avec un lot.

▪ La Soirée choucroute

Soirée choucroute réussie,,après avoir bien mangé les danseurs ont occupé la piste tard dans la nuit.

▪ La Danse Country

Depuis le 7 septembre, la danse country a repris les cours avec plus d'adhérents qui sont heureux de se retrouver **jeudi à partir de 18h 30, à la salle des fêtes d'Igoville**, dans une superbe ambiance avec Maryjo.

Vous aimez la country, n'hésitez pas à nous rejoindre ,vous ne serez pas déçus.
Renseignements au 02 35 23 17 65

L'assemblée générale et le renouvellement du bureau du Comité des fêtes aura lieu au mois de Novembre.

Encore merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour amener de l'animation dans le village

Le Président, **Daniel BRAULT**

◆ A Noter dans vos Agendas !

▪ **Dimanche 26 Novembre** salon toutes collections ,bourse aux jouets Salle polyvalente

CLUB DE LA JOYEUSE AMBIANCE

Tous les petits bonheurs sont bons à prendre. Les petits bonheurs de chaque jour finissent par former un grand bonheur. Rompez votre isolement, oubliez vos tracas, venez vous détendre et rejoignez nous au CLUB de La JOYEUSE AMBIANCE

Ces rencontres nous permettent de papoter, d'échanger, de refaire le monde (de temps en temps), de prendre un bon gouter, de fêter les anniversaires des uns et des autres et bien évidemment, de nous retrouver autour de jeux de société.

Mesdames (et Messieurs pourquoi pas!) vous pouvez aussi apporter votre tricot, votre canevas. Toutes activités paisibles et reposantes sont acceptées

Les rencontres ont lieu le 3ème mardi du mois à 14H00 à la salle des fêtes d'IGOVILLE. Je viens chercher à domicile les personnes qui le souhaitent.

Mardi 21 NOVEMBRE un nouveau bureau sera désigné par les adhérents. A cette occasion vous êtes conviés à venir nous retrouver et à participer aux activités.

Pour finir, je veux adresser une pensée aux familles de J.PREDENT et J.BRANDON qui nous ont quittés dernièrement. Ils sont partis mais les membres du club ne les oublierons

Anniversaire de I. FEMEL

Le président
Jean-Paul BLANDIN

Il n'est jamais trop tard pour vous joindre aux membres du Club

A tout moment vous pouvez téléphoner au 06.79.98.92.87

LE FOYER DES TOURELLES

Le **FOYER des TOURELLES** ***(ex Les PAPILLONS BLANCS)*** a organisé Dimanche 22 Octobre, un concert GOSPEL à la salle polyvalente du Fort.

Cette belle initiative imaginée par les parents des résidents a réuni de nombreux spectateurs et a permis de récolter des fonds en faveur du foyer.

Le groupe Gospel « **All That Joy** » a réalisé une très belle prestation et a littéralement transporté le public.

A.S.C.I.

De gauche à droite :
Raymond Morainville (Président) – Martine Mary (Secrétaire) – Jean-Robert Briard(Trésorier adjoint) - Sylvie Léchevin (Trésorière) – Bruno Aiach (Secrétaire adjoint).

L'événement majeur de ce début de saison 2017-2018 a été le renouvellement du bureau de l'ASCI le 18 septembre dernier lors de notre assemblée générale qui s'est déroulée à la salle des fêtes.

La composition de celui-ci (5 membres) a été entériné à l'unanimité par les membres présents et autorisés à voter: 21 votants (dont 3 pouvoirs).

Cette nouvelle saison 2017-2018 s'annonce bien avec globalement une augmentation de 10% des adhérents par rapport à l'exercice précédent.

Les 3 sections qui bénéficient le plus de cet engouement sont : La section PILATES; La section Fitness Latino; La section Anglais

Les autres sections se maintenant à leur niveau.

Ces faits sont le résultat à la fois des efforts de tous, professeurs, référents, membres du bureau et de la confiance croissante de nos adhérents.

Toutes les activités qui vous sont proposées par l'ASCI sont faites pour que vous y trouviez du plaisir, pour rencontrer d'autres personnes et partager le bien qu'elles vous procurent dans une vie trépidante ou les loisirs ont souvent du mal à trouver leurs places.

Le Président
Raymond MORAINVILLE

◆ Section Modern Jazz

Professeur : ***Laurence Vandemoortele*** - *Référente* : ***Roselyne Devilers***

Cette activité, toujours très prisée par nos jeunes enfants et adolescentes, se déroule sur 4 cours **tous les vendredis soir de 16h45 à 20h30**.

Encore 50 adhérents pour l'exercice 2017/2018 et il est à rappeler que même les adultes peuvent s'inscrire.

DERNIÈRE MINUTE DERNIÈRE

Une des danseuses Modern Jazz de l'an passé a été sélectionnée pour danser dans un cours métrage, tournage cette semaine. Et devinez qui est la chorégraphe? La notre... comme quoi, notre petite section peut mener loin !

Pour la troisième année consécutive, notre chorégraphe et professeur Laurence, prépare le spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 9 juin 2018. Il parait que celui-ci sera de bonne facture, mais chut ... ce sera une surprise.

Les 50 danseuses et danseur sont assidus et impliqués. Les différents groupes, homogènes, permettent à tous de travailler sereinement et en toute complicité sur des chorégraphies toujours imaginatives.

Un vent de créativité souffle sur Igoville…

Néanmoins, nous pouvons encore accueillir quelques danseuses dans le **groupe ados de 19h30**.

◆ Section Fitness Latino

Professeur : ***Christa Pastor*** - *Référente* : ***Sylvie Léchevin***

Cette année notre section Fitness Latino a fait le plein, et **tous les jeudis à 19h30** ce sont 26 adhérentes qui ont entrepris de s'exprimer sur des rythmes endiablés emmenés par notre professeur survoltée Christa.

Les chorégraphies toujours revues à la nouveauté par Christa sont un pied de nez à la danse et à la musique.

◆ Section LIA (Low Aérobic Impact)

Professeur : ***Eugénie Chevolleau*** *Référente* : ***Sylvie Lefebvre***

Ce cours audio très énergique est joyeusement dispensé par notre professeur Eugénie **tous les mardis à 20h15**.

Si vous avez envie de transpirer, de bruler vos calories, de vous défouler, de vous vider la tête vous passerez simplement et de manière conviviale un bon moment sur une musique dynamique.

Il y a encore des places et si vous voulez vous éclater contacter :

Sylvie
06 85 34 37 78
02 35 02 02 17

◆ Section Pilates

Professeur : ***Samuel Duclos*** *Référente* : ***Martine Mary***

Du nom de son créateur, Pilates, cette discipline se pratique avec l'aide d'appareils ou sur un tapis.

Tous les lundis à 19h15 ça bouge, mais c'est sans risque physique, tout est sous contrôle.

Cette année c'est aussi carton plein, 27 adhérents (jamais atteint) qui ont rejoint notre professeur Samuel toujours actif au poste .

◆ Section yoga - relaxation

Professeur : ***Danielle Chateau*** *Référente* : ***Martine Mary***

Ce sont 15 adhérents (fidèles) qui **tous les mercredis de 18h30 à 20h30** recherchent un équilibre entre leurs émotions, leurs pensées et leurs comportements.

La relaxation beaucoup basée sur la Sophrologie vous ramènera au calme et à la détente de votre corps.

Vous désirez être à l'écoute de votre corps, contrôler votre souffle, la pratique du Yoga deviendra un rapport intime par une connaissance progressive et rassurante de vous-même.

◆ Section Running

Contactez dès maintenant :
Stéphane, Xavier, Séverine, Raymond
06 02 66 19 58 06 79 58 10 90 06 16 25 63 73

Départ du semi–marathon de Normandie

Un bon entrainement estival qui a permis de participer le 1er octobre au Trail des rois Maudits, avec un départ des Andelys et une arrivée sur la base de loisirs de Poses sur des distances de 50km, 27 ou 16km avec un parcours très difficile mais très agréable.

A cette même date, d'autres ont pris le départ du semi-marathon de Normandie, 21km entre le pont de Normandie et Le Havre (entre 1h40 et 1h55) ainsi qu'aux 10km (entre 45min et 59min).

Deux semaines plus tard, une équipe mixte était au départ de l'Ekiden (Marathon par équipe de 6), bon résultat avec une 56ème place sur 255 en 3H20, et 8ème de notre catégorie.

Au programme des semaines à venir, le Trail de La Ronde des Damps le 5 novembre et surtout le Marathon de La Rochelle le 26 Novembre.

Nous participerons également au challenge Inter Seine suivant le calendrier ci-contre:

1.	Samedi 11/11/17	Prix A.BOCQUET	
	ACRFC	Stade G Carpentier	
2.	Dimanche 26/11/2017	Prix G.LEJEUNE	
	RCC-CA	Salle CALYPSO	
3.	Dimanche 10/12/17	Prix ville St Etienne	
	RCS76	collège P.ELUARD	
4.	Dimanche 17/12/17	Prix de l'OAC 76	
	OAC76	Salle billard OISSEL	
5.	Dimanche 14/01/18	Prix BELBEUF	
	OXYGENE	salle Jacques ANQUETIL	
6.	Dimanche 21/01/18	Prix A. ROUSSEL	
	ASCI	IGOVILLE	
7.	Dimanche 28/01/18	TOURVILLE	
	ALTR	salle MENANT-ODEN	
8.	Dimanche 04/02/18	Prix René PAJOT	
	RCS76	collège P.ELUARD	

Le challenge Alain ROUSSEL, cross d'IGOVILLE se déroulera le 21 janvier 2018, traditionnellement sur le circuit des lacs, avec comme tous les ans des épreuves réservées aux élèves de l'école d'Igoville.

N'hésitez plus et venez nous rejoindre, même novice dans le Running ou le Jogging nous vous accompagnerons que ce soit pour votre plaisir ou peut-être participer à quelques compétitions.

RDV **les mardis et jeudis à 18h30 et dimanche à 10h00**.

◆ Section photos

Des nouveautés à la section Photo :
Si vous voulez sauvegarder des cassettes vidéo VHS ou vos films 8mm et super 8 vous pourrez les numériser et ainsi récupérer vos anciens travaux pour en profiter pleinement sur les nouveaux supports actuels.

Renseignez- vous **tous les lundis de 17h à 19h et mardis de 16h30 à 18h30** ou sur rendez-vous à la section Photo au
02 35 23 17 65

◆ Section Abdo - fessiers et stretching

Professeur **: *Samuel Duclos*** *Référente* ***: Martine Mary***

La date a changé c'est **tous les lundis soir à 20h15** que vous pourrez pratiquer un travail intense, des étirements pour soulager vos muscles, votre corps.
Tous ces enchainements pour retrouver une silhouette qui vous fera vous sentir bien et en forme.

Section foot

http://asci-igoville.footeo.com

Saison 2017/2018

Président : M Patrick Frère

Vice-présidents : Jean Alain / M Eric Tissier

Secrétaire : M Antoine Escarbassiere

Trésorier : M Arnaud Bloquel

Responsable événementiel : Daniel Duché

Responsable des Jeunes : jean Alain

Dirigeants U7 : Jean Alain

DirigeantsU9 : Georges Leroy Carnava /Jimmy Denis

Dirigeants U11 : Alexandre Desmouceaux/ Antoine Chabanon /Patrick Frère

Dirigeants U 13 : Sébastien Lopez/ jean Alain/ pascal Aufrere

Equipe seniors : David Jourdainne - Antoine Escarbassiere

Equipe vétérans A : Arnaud Bloquel – Yann Rogister – Hervé Batelier

Equipe vétérans B : Hervé camus – Patrick Boudin – José Ragel

Arbitres représentant le club : Florent Desjardins – Jimmy Denis

Equipe U7

Equipe U9

Equipe U11

Equipe U13

Il faut rappeler la tâche accomplie par nos dirigeants, les membres du bureau et tous ceux qui naturellement ont donné de leur temps pour nous aider. La section ASCI football d'Igoville qui comprend plus de 100 licenciés se retrouve sur les terrains **chaque samedi et dimanche**.

Merci aux parents qui assurent les déplacements pour nos jeunes footballeurs en herbe, merci aux dirigeants, aux bénévoles qui prennent du temps lors d'un match pour assurer les fonctions d'arbitre de touche ou d'arbitre central.

N'oublions pas notre équipe senior, vitrine du club et de notre village dont l'objectif est la montée en départemental 3 cette saison.

Equipe séniors

Gérer notre section est source de bien de petits tracas administratifs pour notre secrétaire Antoine Escarbassière qui doit assurer la validité des licences, s'informer des modifications apportées aux règlements et calendriers footballistiques et surtout transmettre les informations aux différents responsables d'équipes pour éviter la perte d'un match sur tapis vert.

Cette gestion est aussi l'affaire du trésorier qui doit se livrer à une gymnastique pour équilibrer un budget régulièrement mis à mal par des dépenses incontournables sans cesse en augmentation.

Bonne rentrée sportive à tous nos licenciés et rendez-vous sur les terrains pour le plaisir de jouer

◆ Section Anglais — *LEARN ENGLISH FASTER*

Professeur **: Céline Meyer** *Référente* **: Martine Mary**

Tous les mardis de 18h45 à 20h15 ce sont 20 adhérents qui viennent enrichir leur culture et pratiquent l'Anglais assidument.

Cette année nous articulons notre cours en 2 parties, une de sensibilisation à la langue et sa grammaire et une autre complètement axée sur la conversation.

Sinon les 10 et 11 juin derniers nous avons organisé notre traditionnel Week-End en Angleterre.

Ce fut une première en utilisant l'Eurostar pour atteindre Londres. Arrivée à la gare de St Pancras, petite balade dans Londres pour prendre de jolies péniches décorées qui remontent Regent's canal et débouchent sur Camden market, marché hétéroclite qui fait rêver avec ses boutiques à perte de vue, ambiance gigantesque et inimitable, pour des trouvailles insolites.

Ensuite direction Leake street pour découvrir Banksy tunnel, Banksy personnage mythique des graffitis et troubadour des temps modernes.

Banksy Tunnel s'étire sur 300 m et permet à tous les tagueurs de s'adonner à leur imagination et libre art du sol au plafond.

Les 2 jours de ce Week-End ont aussi permis d'errer dans Londres, faire du shopping, boire une pinte dans les Pubs et diner dans un restaurant traditionnel grec.

Retour en Eurostar, fatigués mais plein de bons moments et impatients de repartir.

◆ Section GYM Douce sénior

Animatrice : ***Sylvie Vantrimpont***

NOUVEAU

Se donner les moyens de bien vieillir, garder de la vivacité, de la précision dans les gestes, de l'équilibre, de la souplesse, de la résistance dans un seul but optimiser votre condition physique.

Un objectif >>> Maintenir votre capital santé intact pour l'avenir

Tous les mardis de 17h à 18h à la salle de sports de l'école primaire

Renseignements :
Animatrice 06 82 68 76 05 Référente : 06 31 91 53 21

Conclusion du président : Tous les éléments sont là et l'organisation est en place pour que la prochaine saison 2017-2018 soit une année qui vous apportera tout ce que vous pouvez attendre des activités mises en place par l'ASCI.

Ne vous en privez pas et éclatez-vous !

Réforme de délivrance de titres

• Carte nationale d'identité (CNI) et passeport

Depuis le 2 mars 2017, chaque usager peut déposer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans sa commune de résidence.
Ces dispositifs de recueil sont installés dans 24 mairies du département et permettent de recevoir également les demandes de passeports.
La liste des mairies équipées de dispositifs de recueil est disponible sur le site www.ants.gouv.fr
La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager a déposé son dossier.
Il est fortement recommandé de réaliser une pré-demande en ligne pour gagner du temps et faciliter l'enregistrement de sa demande.

• Certificats d'immatriculation

Depuis le début de l'année 2017, la demande de duplicata de carte grise peut être réalisée sur le site www.ants.gouv.fr
Depuis le 7 août 2017, le changement d'adresse, le changement de titulaire et la déclaration de cession d'un véhicule sont également des démarches accessibles sur internet.
Toutes les demandes devront être réalisées par voie dématérialisée sur le site www.ants.gouv.fr ou déposées auprès des professionnels agréés dont la liste est également disponible sur le site www.ants.gouv.fr
Depuis le 1er octobre 2017, les demandes de cartes grises ne pourront plus être transmises par courrier à la préfecture de l'Eure.
À compter du 6 novembre 2017, les guichets des cartes grises de la préfecture de l'Eure seront définitivement fermés.

• Permis de conduire

Toutes les demandes de permis de conduire, quel qu'en soit le motif (vol, conversion de brevet militaire, validation de diplôme professionnel, prorogation suite à une visite médicale...), devront être réalisées par voie dématérialisée sur le site www.ants.gouv.fr
Les demandes de permis de conduire internationaux seront à adresser à la préfecture de la Loire-Atlantique - 6 quai Ceineray BP 33515- 44035 Nantes Cedex 1.
Depuis le 1er octobre 2017, les demandes de permis de conduire ne pourront plus être transmises par courrier à la préfecture de l'Eure.
À compter du 6 novembre 2017, les guichets permis de conduire de la préfecture de l'Eure seront définitivement fermés.

⇨Pour plus d'information :
http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Desormais-des-teleprocedures-pour-chaque-titre

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L'EURE

Balades et randonnées

A pied, à vélo ou en bateau, laissez-vous surprendre par les richesses naturelles de notre territoire

Consulter & télécharger ces brochures avec leurs cartes détaillées, en vous rendant sur :
www.tourisme-seine-eure.com/fr/nos-brochures

Le Relais vous remercie

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

Merci

Depuis le **1er janvier 2017, 3,57 tonnes de textile**, **linge de maison, chaussures ont été collectées dans notre commune,** soit **2,31 kg pas habitant**.

Comme vous le savez la collecte sélective constitue une solution adaptée pour la collective. **Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.**

La collecte, le tri et la valorisation par Le Relais, des textiles, linges de maison, chaussures ont permis :
- la création **2200 emplois nets en 30 ans**, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de **90 000 tonnes de textile en 2014, valorisés À 97 %**,
- la **création la commercialisation de Métisse**, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçu à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- **le lancement des Eko Baffle**, une **solution écologique pour la correction acoustique** des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique…

Les toilettes ne sont pas une poubelle !

Les lingettes jetables sont un véritable fléau pour les réseaux d'assainissement. Il est interdit de les jeter dans les toilettes ! Elles bouchent les canalisations, endommagent les pompes, ce qui nuit au bon traitement des eaux usées.

Même si l'emballage indique la possibilité de s'en débarrasser dans les sanitaires ou qu'elles sont biodégradables, n'en tenez pas compte, jetez les impérativement à la poubelle.

Tout ne peut pas être jeté dans le réseau d'assainissement

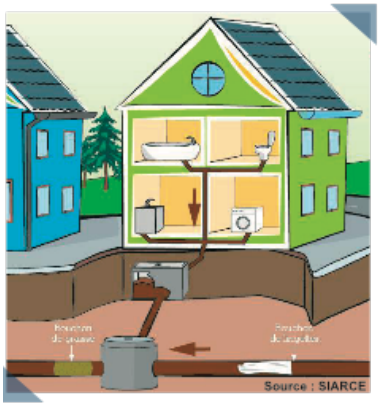

Voici une liste de produits qui doivent impérativement être déposés dans les poubelles ou en déchetterie et qu'il est strictement interdit de jeter dans le réseau d'assainissement :

- Lingettes de tous types (nettoyage ou hygiène).
- Protections féminines (tampons, applicateurs, emballages, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés, rouleaux de papier toilette.
- Graisses et huiles domestiques ou professionnelles.
- Huiles de vidange, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques
- Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants

Ces produits représentent un **fléau pour les réseaux d'assainissement**.
Il est impératif de ne pas les jeter dans les cuvettes des toilettes, éviers, grilles d'égouts.

Les graisses et les lingettes rejetées dans vos toilettes peuvent créer des bouchons dans vos canalisations et des débordements.

« Déchets interdits »
+
Réseaux
=
Interventions plus fréquentes
=
Facture d'eau plus importante

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Quelques chiffres clés

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le «règlement sanitaire départementale ».

Au delà des possibles troubles de voisinage et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts provoque l'émission de polluants atmosphériques en grandes quantités, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides et dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

[Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts]

La gestion des déchets par la CASE

La collecte en porte à porte à Igoville

Type de déchets	Jour de collecte
Ordures ménagères	**JEUDI**
Tri sélectif (sac jaune)	**JEUDI**
Déchets verts	**JEUDI** (de la semaine 11 à la semaine 48)

- **Que ce soit en apport volontaire ou en collecte en porte à porte, il faut respecter quelques consignes simples pour éviter les erreurs de tri :**

http://www.agglo-seine-eure.fr/Jour-de-collectes-Igoville_a308.html

- **Le tri sélectif permet de diminuer considérablement le volume des déchets destinés à l'incinération et de préserver nos ressources naturelles en réduisant les pollutions et les nuisances.**

www.agglo-seine-eure.fr/attachment/909708/

❑ **Les Bacs à déchets**

•Pour les bacs à déchets verts : service propreté publique tri et déchèteries : 02.32.50.89.42

•Pour les bacs à ordures ménagers se renseigner en mairie

❑ **Les déchèteries de l'Agglo**

Tous les habitants de la Communauté d'agglomération peuvent accéder aux déchèteries de Vironvay, de La Haye-Malherbe, de Pont-de-l'Arche, d'Alizay et de Val-de-Reuil.

Quels sont les déchets acceptés ?

Les batteries, le bois, les cartons, les papiers, les cartouches d'encre, les déchets ménagers spéciaux, les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les gravats, les huiles de vidange, le verre, les piles, les néons et ampoules à économie d'énergie, les textiles, les réfrigérateurs et congélateurs, les écrans, les petits appareils électriques et électroniques, radiographies, huile de friture.

=> **Dans tous les cas, ne jetez rien dans la nature !**

❑ **Seine Eure met en place de cartes d'accès électroniques pour accéder aux déchèteries du territoire**

La carte permet d'identifier rapidement les usagers. Les gardiens n'auront plus à inscrire manuellement chaque passage et il ne sera plus nécessaire de présenter un justificatif de domicile.

Rappelons que l'entrée est gratuite pour les particuliers, mais payantes pour les professionnels.

Pour obtenir sa carte : www.agglo-seine-eure.fr/Ca-bouge-dans-les-decheteries-de-l-Agglo-une-carte-electronique-pour-un-acces-facilite_a1958.html

Pour les Horaires *Déchèterie d'Alizay - Zone industrielle du Clos Pré*

Lundi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45
Mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 45
Samedi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45

Vous pouvez contacter le service Propreté publique et gestion des déchets

Responsable de service : Sylvie PETON
Courriel : proprete.urbaine@seine-eure.com
Secrétaire assistante : Laurence LOUR
Ligne extérieure : 02 32 50 85 64

NUMEROS UTILES

❑Santé
***Médecine**
Dr JOUVIN DAYOT et Dr LANIC
02 35 23 16 17
***Pharmacie**
M.BLANCHET **02 35 23 22 29**
***Infirmiers**
Mmes BOUXIN, DURAND, BODIN
Et M. DEBRAY **02 35 23 22 08**
***Dentiste**
Mme IONESCU **02 35 02 03 04**
❑Pratique
***Ecole maternelle 02 35 02 11 67**
***Ecole élémentaire 02 35 23 08 38**
❑Paroisse
Paroisse **Notre-Dame de Seine-Andelle** :
02 32 48 00 74
❑Assistantes maternelles
Obtenir la liste des assistantes maternelles d'Igoville en contactant l'Assistance Sociale de Pont de l'Arche au : **02 35 23 01 05.** ou auprès du secrétariat de mairie.

***La Poste** (ALIZAY) **36 31**
Horaire d'ouverture de la Poste
Du lundi au vendredi
9H00 – 12H00 et 14H30 – 17H00
Dernière levée à 16H30
Samedi
9H00 à 12H00
Dernière levée 12H00

***Recette des impôts** Pont de l'Arche
Paiement **02 35 23 01 52**
La recette des impôts est ouverte
du lundi au vendredi,
de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

***Permanence Sécurité Sociale.**
Le mardi de 9H00 à 11H30

Salle Ambroise Croizat Pont de l'Arche
❑ **Transports : 0 810 30 08 93**
- www.transbord.fr
- www.agglo-seine-eure.fr

SALLE DES FETES

La salle des fêtes, d'une capacité maximale de 50 personnes, est à votre disposition pour l'organisation de vos banquets, fêtes, cérémonies ou réunions.
La salle est exclusivement louée aux habitants d'Igoville.
La réservation se fait en mairie aux prix suivants :

	tarif	arrhes	caution
2 jours	210€	63€	600€
3 jours	270€	81€	600€
4 jours	330€	99€	600€

Les arrhes sont demandées et encaissées à la réservation. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie.
L'électricité est facturée en supplément suivant la consommation. La location de vaisselle est de 16 euros par placard de 20 couverts.
Les conditions de location sont remises lors de la réservation.
Un limiteur de bruit, coupe automatiquement l'alimentation électrique en cas de dépassement du niveau sonore acceptable afin de respecter la tranquillité du voisinage.

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente d'une capacité de 350 à 400 personnes est disponible à la location. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie. Une caution de 4000€ vous sera demandée lors d'une réservation. Compte tenu de fortes demandes, il est souhaitable de réserver

	IGOVILLAIS	EXTERIEURS
1 journée	800 €	1000 €
2 jours	1500 €	1800€
3 jours	2200 €	2500€
4 jours	2900€	3200€

Des consignes de tri des déchets d'emballages sont désormais affichées dans les 2 salles.

Mairie d'Igoville :
16 rue de LYONS
27460 IGOVILLE
Tél : 02.35.23.01.94
Fax : 02.35.02.11.66

www.commune-igoville.com

• Igoville présente sur les Réseaux Sociaux •

www.facebook.com/Igoville27/ https://twitter.com/IgovilleCommune

PERMANENCES DES ELUS

Mme BLANDIN (Maire) Le lundi matin sur rendez-vous
M. MACE (Ecole, cantine et garderie) sur RDV - **M. WAECHTER** (budget) Mercredi sur RDV
Mme BREEMEERSCH (CCAS) sur RDV - **Mme DELBÉ** (culture) sur RDV

Secrétariat de Mairie :
Caroline MALLET-SCALESSA et Patricia BERTON

HORAIRES D'OUVERTURE

DU PARC DES LOISIRS

Du 1 avril au 30 septembre :
8H00 -21H00

Du 1 octobre au 31 mars :
8H00 -20H00

CIMETIERE

En semaine :
8H30 - 17H00

Weekend : 9H00 - 19H00

Réalisation/Conception : **Gwenaël JAHIER** - Direction de la publication : **Sylvie BLANDIN**
Bulletin municipal N°76 Novembre 2017 - Commune d'Igoville

Agenda

Novembre 2017 à Mai 2018

QUAND	INFORMATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918		RDV SUR LE PARKING DE LA MAIRIE À
DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017	REPAS DES ANCIENS OFFERT	POUR LES HABITANTS D'IGOVILLE DE 65 ANS & +	SALLE POLYVALENTE DU FORT À 12H00
LUNDI 20 NOVEMBRE 2017	RDV MENSUEL TRICOT	POUR LES EXPERT(E)S OU LES DEBUTANT(E)S	A LA MÉDIATHÈQUE UN LUNDI PAR MOIS DE 17 À 19H
DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017	SALON TOUTES COLLECTIONS ,BOURSE AUX JOUETS	ENTRÉE GRATUITE	SALLE POLYVALENTE DU FORT
MARDI 30 NOVEMBRE 2017	BON DE CHAUFFAGE DE 135€ POUR LES 65 & + RÉSIDENTS À IGOVILLE DEPUIS + D'1 AN	DATE LIMITE POUR FOURNIR UN RIB	À LA MAIRIE
MARDI 30 NOVEMBRE 2017	LA SUBVENTION « COLLÈGE » DE 70 EUROS.	DATE LIMITE POUR FOURNIR UN RIB ET LE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ	À LA MAIRIE
LUNDI 8 DÉCEMBRE 2017	OPÉRA OFFERT PAR LA COMMISSION CULTURE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	PAR L'ORCHESTRE DU GRAND TURC	À ALIZAY
MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017	RETRAIT DU COLIS DES ANCIENS EN MAIRIE	POUR LES HABITANTS D'IGOVILLE ÂGÉS DE 65 ANS & +	À LA MAIRIE DE 9H À 12H
VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017	SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE & DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOËL	LE CIRQUE POUR LES PETITS DE L'ÉCOLE MATERNELLE	REMISE DES CADEAUX SOUS RÉSERVE D'ÊTRE INSCRIT EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE 2017
SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017	SORTIE CINÉMA SUIVIE D'UN QUATRE HEURES	POUR LES CP-CE1-CE2-CM1-CM2	LE RENDEZ-VOUS EST FIXÉ À 12H15 SUR LE PARKING DES ÉCOLES.
SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017	RETRAIT DU COLIS DES ANCIENS EN MAIRIE	POUR LES HABITANTS D'IGOVILLE ÂGÉS DE 65 ANS & +	À LA MAIRIE DE 9H À 12H
MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017	GOÛTER OFFERT PAR LES BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE	DES DÉCORATIONS À FABRIQUER, DES HISTOIRES DE NOËL, DES CHANTS ET DES FRIANDISES À PARTAGER	À LA MÉDIATHÈQUE
VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2017	DISTRIBUTION DES COLIS DES ANCIENS	POUR LES HABITANTS D'IGOVILLE ÂGÉS DE 65 ANS & +	DISTRIBUTION À DOMICILE POUR LES LES SÉNIORS QUI NE PEUVENT SE DÉPLACER.
DIMANCHE 04 FÉVRIER 2018	4ÈME SALON DU LIVRE	ENTRÉE GRATUITE DE 10H À 12H30 & DE 14H30 À 18 H	SALLE POLYVALENTE DU FORT

Toutes ces manifestations sont proposées par la Commission Culture, le Comité des fêtes ou les associations, avec le soutien de la Commune d'Igoville

Noms des rues	
11 Novembre (Rue du)	B2
19 Mars (Rue du)	B2
8 mai (Rue du)	B2 – B4
Acacias (Rue des)	A3
Beaux Sites (Rue des)	B5
Bellevue (Impasse)	B5
Bleuets (Rue)	B1
Canadiens (Rue des)	A2 – A3
Canal (Chemin du)	E6
Charmilles (Rue des)	B1 – A1
Croix (Chemin de la)	C5 – B5
Devise (Chemin de)	B6
Ecoles (Rue des)	B4 – B5
Eglise (Rue de l')	B4
Fondriaux (Chemin des)	B2- B3
Fort (Rue du)	C4 – E6
Jacinthes (Rue des)	A2
Lilas (Rue des)	B4
Lyons (Rue de)	B3 – B6
Marais (Impasse des)	A2 – A3
Marais (Rue des)	B3
Marronniers (Rue des)	B4 – C4
Mûriers (Impasse des)	C3
Paris (Rue de)	A3 – C6
Pelaisière (Rue de la)	B5
Peupliers (Impasse des)	B3
Platanes (Rue des)	A3 –A4
Porrentruy (Rue de)	B2 – B3
Prairie (Rue de la)	B1
Ravine (Rue de la)	B2 – C3
Rouen (Rue de)	A3 – A4
Sablons (Rue des)	B2 – C4
Sapins (Impasse des)	B3 – C3
Saules (Rue des)	B3 – B4
Tourelles (Rue des)	B2 – A2
Verger (Rue du)	B3
Ymare (Rue d')	A4 – A5